



MEMO RELATIF AUX CONCOURS ADMINISTRATIFS 2017

Le Directeur des Concours du Ministère de la Fonction Publique porte à la connaissance des candidats aux concours administratifs 2017 que les convocations sont disponibles dans leur espace candidat sur le site internet www.fonctionpublique.gouv.ci depuis le vendredi 04 août 2017.

I-COMMENT EDITER SA CONVOCATION ?

Pour l'édition de leur convocation, les candidats doivent :

- 1) Se connecter au site internet du Ministère de la Fonction Publique : www.fonctionpublique.gouv.ci;
- 2) Cliquer sur l'onglet convocations disponibles ;
- 3) Insérer leur numéro d'inscription ;
- 4) Editer leur convocation.

II-RECLAMATIONS

Les réclamations liées à l'édition des convocations seront reçues dans le hall multimédia Gon Coulibaly, sis à l'Immeuble Chichet du Ministère de la Fonction Publique, selon le programme suivant :

- Les mardi 08, mercredi 09, jeudi 10 et vendredi 11 août 2017 de 7 h 30 mn à 16 h 30 mn ;
- Le samedi 12 août 2017 de 08 h 00 à 13 h 00.

III-COMPOSITIONS

Les compositions débiteront le samedi 09 septembre 2017 à 07 h 30 mn.

